

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA JUSTICE
GUICHET UNIQUE DE CREATION D'ENTREPRISE

REPERTOIRE N° 1/26-002865 AS N° 00947/25

Du 04/02/2026

DEPOT DES STATUTS DE LA SOCIETE

L'AN 2026, LE QUATRIEME JOURS DU MOIS DE FEVRIER

A COMPARU : Monsieur **MOBELI MANZIBE GENESE**, Gérant

Au Guichet Unique de création d'Entreprise GUCE Kinshasa/Gombe devant nous, Directeur Général du Guichet Unique de Création d'Entreprise.

Aux fins du dépôt de deux copies certifiées conformes des statuts (article 46 alinéa 1 de l'Acte Uniforme sur le Droit commercial du traité de l'OHADA) dûment enregistrés aux domaines Folio 00386 du 04/02/2026 de la société « **BIOME CONGO** » S.A.R.L

CETTE SOCIETE A POUR ACTIVITE :

Commerce de gros : Activités des intermédiaires du commerce de gros

Sa durée est fixée à 99 années consécutivement à son immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier, sauf le cas de dissolution anticipée aux prorogations.

Le siège d'exploitation est fixé à Kinshasa, sur **167, av ENSEIGNEMENT, C/Kasa-vubu, V/Kinshasa, P/Kinshasa**

Le capital social est fixé à la somme de **4400000 CDF**

La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CD/KNG/RCCM/26-B-00043** du **04/02/2026**.

Acte de dépôt susdit signé par nous aux jour, mois, heure et an que dessus, a de suite été octroyé au comparant.

Le Directeur Général Adjoint du Guichet Unique de Création d'Entreprise
KISOLOKELE MVETE

